



Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

Procès-Verbal N°4

Réunion en visioconférence du 31 octobre 2023

Participants : MM. B. CYPRIEN - B. DELORME - L. GUILLARD

En application des directives édictées par la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX, en tant qu'arbitre central, pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

I. COURRIERS

1. FFF – LIGUES – DISTRICTS

La Section accuse réception des Règlements intérieurs des C.D.A. des Districts de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine.

Transmis à la Commission Régionale de l'Arbitrage pour validation.

Courriel du 18/10/2023 de la Ligue de Football de Normandie nous demandant le transfert de dossier de M. VALORZ Nicolas, Arbitre Ligue Futsal.

La Section confirme que le dossier a été transmis.

Courriel du 23/10/2023 du District des Yvelines nous transmettant un justificatif de l'Arbitre MARIE DIT RONDEMARRE Kévin par suite de son absence au match n°27389573 en Coupe Gambardella le 15/10/2023.

La Section prend note et remercie.

Courriel du 23/10/2023 du District de Paris à la suite d'une demande de mutation d'Arbitre.

La Section transmet le dossier à la Commission du statut de l'Arbitrage.

Courriel du 30/10/2023 de la C.D.A. des Hauts-de-Seine adressant le P.V n°3 de la réunion de Bureau.

La Section prend note et remercie.

2. CLUBS

Courriel du 16/10/2023 du club de Vaux Le Pénil La Rochette.

La Section transmet à la Section des Désignations.

Courriel du 17/10/2023 de l'Etoile Club Futsal Melun concernant la désignation des arbitres à domicile.

La Section prend note.

Courriel du 23/10/2023 de ASC BNPP félicitant l'arbitrage.

La Section prend note et remercie le Club pour cette attention.

3. ARBITRES

Courriel du 02/10/2023 de M. LAINE Paul, Arbitre Régional 3, souhaitant officier uniquement en compétitions Futsal les samedis.

La Section transmet à la Section des Désignations.

Courriel du 06/10/2023 de M. MORLET Pierre Edouard, Arbitre Régional 3, nous informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage.

La Section remercie M. MORLET pour les services rendus à l'arbitrage francilien et transmet une copie de la présente information au Club C.O. VINCENNOIS.

Courriel du 13/10/2023 de M. ZIOUCHE Mohamed, Arbitre District foot diversifié.

La Section transmet à la Section des Désignations.

Courriel du 15/10/2023 de M. DERRIEN Vincent, Arbitre Assistant Régional 3, par suite de son absence au match n°27390268 en Coupe U18 Coupe de Paris le 15/10/2023.

La Section prend note et remercie.

Courriel du 15/10/2023 de M. DERRADJI Melvin, Jeune Arbitre Régional, s'excusant de son absence au match n° 27389634 en Coupe Gambardella le 15/10/2023 suite à un changement d'horaire.

La Section prend note.

Courriel du 30/10/2023 de M. BOURANE Dany, Arbitre Assistant Régional 2, suite à une indisponibilité saisie pour toute la saison.

La Section constate qu'à ce jour M. BOURANE Dany n'a pas procédé au renouvellement de sa licence.

Courriel du 31/10/2023 de M. TRAORE Mady Awa, Arbitre Ligue stagiaire Régional, nous informant d'une longue indisponibilité.

La Section transmet à la Section des Désignations.

4. ARBITRE HONORAIRE

Courriel du 11/10/2023 de M. THERON Jacques, Arbitre honoraire, sollicitant le renouvellement de sa carte pour la saison 2023 /2024.

La Section transmet cette demande au Comité de Direction avec avis favorable.

II. SITUATION DES EFFECTIFS

1. MUTATION

Courriel du 24/10/2023 de M. GONCALVES DE ARAUJO Julien, Arbitre Régional Futsal, nous informant de son installation dans les Hauts-de-France à compter du 01/01/2024.

La Section lui demande de se rapprocher de sa nouvelle Ligue pour la demande de transfert de dossier.

2. CONGÉS SABBATIQUES

Courriel du 03/10/2023 de M. FERREIRA Noa, Jeune Arbitre Régional, sollicitant un congé sabbatique pour la saison 2023/2024.

La Section accède à cette demande et transmet une copie de la présente information au club de VIARMES ASNIERES OL.

Courriel du 23/10/2023 de M. SOW Bahindé, Arbitre Régional 1, sollicitant un congé sabbatique pour la saison 2023/2024.

La Section accède à cette demande et transmet une copie de la présente information au club de NEUILLY OLYMPIQUE.